



# HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Les honoraires sont inclus dans le prix de vente affiché et sont à la charge des Acquéreurs

### **Vente de Maisons, Immeubles, Appartements :**

- 7 % TTC Pour un prix de vente jusqu'à 200 000 €
- 6 % TTC pour un prix de vente entre 200 001 et 400 000 €
- 5 % TTC pour n prix de vente au-delà de 400 001 €

### **Vente de Terrains :**

- 8% TTC du prix de vente

**Rapport d'estimation du bien : 250 € TTC**

**Estimation verbale : offerte**

Honoraires minimum : 1 500 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

## COMMERCES ET ENTREPRISES

### **Ventes immobilières**

(Locaux commerciaux ou professionnels / bureaux / Murs / Hangar)

Ou

Vente de Fonds de commerces, pas de porte, droit au bail :

Prix de vente PV	Honoraires HT % du PV hors droits de mutation
Jusqu'à 50 000 €	Forfait 5000 € HT
De 50 001 à 100 000 €	8% du prix de vente
De 100 001 à 200 000 €	7% du prix de vente
De 200 001 à 300 000 €	6% du prix de vente
Au-delà de 300 001 €	5 % du prix de vente

## Locations

Honoraires de base par parties

8 € du m<sup>2</sup> ou 10 € du m<sup>2</sup> en zonz tendue

(En sus 50 € de frais d'entremise à la charge exclusive du Bailleur)

Agence Moné Rosine Ondres SAS au capital de 10 000 euros

Siège social : 2214 av. du 11 Novembre 1918- 40440 ONDRES

Carte Professionnelle n° 4002 202 2000000003 CCI LANDES - Caisse Garantie ALLIANZ 110 000€

Siret 900 442 146 00016